

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Dépôt au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur



18109075

le **04 JUL. 2018**

Pour le Greffier
Greffe

Dénomination : **BIOTREATMENT**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : RUE HERMAN MEGANCK 21, 5032 GEMBLoux

N° d'entreprise : 0474784217

Objet de l'acte : **NOMINATIONS ET DEMISSION**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2018 a accepté la démission de Monsieur Willy Verstraete avec effet au 26 juillet 2017

L'assemblée à l'unanimité décide de renouveler pour une durée de 6 ans comme administrateurs Madame Marie Anne Henrard et la SA Samanda dont le représentant permanent est Monsieur Régis Vankerkove, et comme administrateur délégué Monsieur Philippe Thonart.

THONART Philippe

ADMINISTRATEUR DELEGUE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/07/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature